



## BIONET L

### LIQUIDE MICROBICIDE-FONGICIDE POUR CIRCUITS D'EAU

#### UTILISATEURS

Toutes entreprises et collectivités munies d'échangeurs de chaleur groupe chaud ou froid.

#### PROPRIETES

- S'utilise dans tous les systèmes de refroidissement semi-ouverts et fermés présentant des problèmes d'invasion par des micro-organismes.
- Les micro-organismes sont responsables des pertes de charges du circuits, biodégradent les inhibiteurs de corrosion et peuvent augmenter le risque sanitaires pour l'environnement.
- Ses propriétés microbicides et fongicides permettent à BIONET L de lutter efficacement contre la croissance de la plupart des algues, bactéries champignons que l'on trouve dans les systèmes de refroidissement industriels
- Le mélange de composés organiques permet à BIONET L d'agir à la fois sur le biofilm fixé sur les métaux mais aussi sur les micro-organismes planctoniques (non adhérent aux métaux)
- BIONET L, biocide organique, ne présente pas de toxicité pour les rejets aux dosages recommandés.
- Le traitement des circuits d'eau doit être impérativement réalisé en alternant biocide organique, BIONET L, et biocide oxydant BIONET S ou HYPOSODIX.
- BIONET L synergisé avec BIONET S ou HYPOSODIX, est très actif sur la légionella.
- Pour un traitement optimum BIONET L doit être utilisé en association avec un inhibiteur d'entartrage et de corrosion de type AQUANET.
- Ses propriétés physico-chimique lui confèrent une grande stabilité même à des pH et TH élevés.

#### MODE D'EMPLOI

BIONET L sera dosé en fonction des caractéristiques du circuit de 100 à 800 g/ m<sup>3</sup>. En entretien régulier et préventif il est conseillé de traiter aux doses de 300g / m<sup>3</sup>. Dans le cas de pollution constatée, la concentration peut être amenée ponctuellement à des valeurs de 800 g/ m<sup>3</sup> sans jamais dépasser 1000 g/ m<sup>3</sup>.

Le traitement au quotidien doit être exclu afin d'éviter un enrichissement du bain, compte tenu du temps de 1/2 vie des molécules et éviter une accoutumance des bactéries au traitement.

De ce fait un traitement tous les 10 jours est préconisé.

Introduire la quantité nécessaire en 2 ou 3 heures à l'aide d'une pompe doseuse en maintenant les purges fermées.

La quantité de chlore libre dans le circuit doit être maintenue de 1 à 2 ppm dans le cas d'utilisation de HYPOSODIX et de 0.5 à 1 ppm avec BIONET S. Le dosage du chlore libre est réalisé à l'aide de CHLOR TEST. L'utilisation de BIONET L pourra être arrêtée de novembre à mars ou seul un traitement avec un oxydant BIONET S ou HYPOSODIX sera suffisant. Dès les premières chaleurs en avril le traitement alternatif devra reprendre.

#### SECURITE D'EMPLOI

Selon la Directive en vigueur, BIONET L est Corrosif.

**Le port de gants et lunettes de protection est obligatoire, lors de toute manipulation.**

#### PRECAUTIONS DE STOCKAGE

Stocker en emballages d'origine en locaux frais, secs et ventilés. Température: 0 mini et 30°C maxi.

0403181